

GUIDE DE PREPARATION DU MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

- DOCTEUR VETERINAIRE**
- MASTER VETERINAIRE**

PREAMBULE

Le présent guide de préparation du mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de Docteur vétérinaire et/ou du diplôme de Master vétérinaire est destiné à nos étudiants de cinquième année ainsi qu'aux enseignants-directeurs des mémoires. Il a pour ambition d'offrir un cadre de référence à l'ensemble des acteurs qui interviennent dans nos diplômes. Il rassemble les informations utiles à la rédaction et à la mise en forme du rapport écrit. Il regroupe également les informations officielles concernant la procédure administrative, les modalités d'encadrement et d'évaluation et les étapes nécessaires amenant à la soutenance finale devant le jury.

Ce document sera réédité et amendé périodiquement.

Version	Date	Rédigé par	Vérifié par	Approuvé par
1	13/03/2020	Mme AMIRECHE F. Directrice adjointe des enseignements de graduation, des diplômes et de la formation continue	- Prof. AISSI M. (Directrice de l'ENSV) - Prof. HAMDI T. M. (Enseignant à l'ENSV)	Le Conseil Scientifique de l'ENSV du : 09 /07/2020

Sommaire

1. Dispositions réglementaires	3
1.1 Modalités d'encadrement	3
1.2 Programmation des sessions	4
1.3 Procédure administrative	4
1.4 Modalités d'évaluation	4
2. Rédaction du mémoire	6
2.1 Mise en forme	7
2.1.1 Impression.....	7
2.1.2 Volume.....	7
2.1.3 Page de couverture	7
2.1.4 Dédicaces	7
2.1.5 Remerciements.....	7
2.1.6 Table des matières.....	8
2.1.7 Liste des tableaux et figures	8
2.1.8 Résumé et mots-clés	8
2.2 Contenu	8
2.2.1 Introduction.....	8
2.2.2 Développement	8
2.2.3 Conclusion	8
3. Sources et bibliographie.....	9
3.1. Modèles de rédaction des références bibliographiques.....	9
4. Notes	11
5. Conseils pratiques pour la rédaction	12
5.1 Mise au point du plan.....	12
5.2 Les fichiers	12
5.3 La rédaction.....	12
6. Définitions des notions fondamentales.....	13

Annexes :

- Fiche d'engagement de l'encadreur
- PV de soutenance de mémoire de Master
- Autorisation du dépôt de Master
- Autorisation de soutenance
- Modèle de page de garde

1. Dispositions réglementaires

Le Master de l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire d'Alger est régi par l'Arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur n°260 du 01-03-2017 modifiant et complétant l'arrêté 715 du 03-11-2011 fixant les conditions d'obtention du diplôme de Master aux étudiants inscrits pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état, du diplôme d'architecte dans les écoles hors université.

L'Arrêté n°272 du 09-03-2017 fixant les conditions d'obtention du diplôme de Master par les étudiants inscrits pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état, du diplôme d'architecture ou du diplôme de docteur vétérinaire dans certains établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi que l'Arrêté Ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique n°362 du 09 juin 2014 fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire de Master. L'article 2 définit l'objectif du mémoire de Master qui est de développer chez le candidat des capacités de démonstration et de raisonnement scientifique, de synthèse, d'interprétation de résultats, d'évènements et de faits, et de transcription de ces résultats sous une forme exploitable.

Les thèmes des mémoires de Master doivent selon l'article 3, répondre à des objectifs pédagogiques de formation d'une part, et à des objectifs de recherche et de développement économique et social, d'autre part. Conformément à l'article 6, le mémoire de Master est sanctionné par l'élaboration d'un document dont la forme, la consistance et les délais de réalisation sont fixés par le présent document et doit faire l'objet d'une soutenance publique.

2. Modalités d'encadrement

- L'étudiant doit obtenir l'accord préalable d'un Directeur de mémoire choisi parmi les enseignants de l'ENSV sinon un enseignant externe ou d'autres collègues praticiens privés ou des collègues des laboratoires du Ministère de l'agriculture, etc... ayant déposé leurs CV auprès de l'administration.
- L'encadrement de l'étudiant est obligatoire et se fait à raison de trois heures par semaine au minimum.
- Une fiche d'engagement pour encadrement est délivrée à l'étudiant au moment de l'inscription (Septembre), à destination de son Directeur de mémoire. Un rapport de soutenabilité sera déposé au moment du dépôt du manuscrit.

Rôle du Directeur de mémoire :

Fournir les éléments qui permettent la vérification de l'aptitude de l'étudiant à proposer une problématique de recherche, ou étudier ensemble une proposition de recherche de l'étudiant, mettre en place une méthodologie adoptée pour faire aboutir le projet et faire le suivi de l'état d'avancement des travaux de recherche de l'étudiant.

2.1. Programmation des sessions

Une première session de soutenance est prévue à la fin de l'année universitaire. Cependant, une seconde session sera organisée au mois de septembre de la même année universitaire pour les retardataires ou bien ceux qui doivent passer le rattrapage.

Pour s'inscrire à une session de soutenance, l'étudiant doit :

- Obtenir une moyenne générale ≥ 10 sans notes éliminatoires (< 5) aux examens de la 5^{ème} année ;
- Obtenir une moyenne générale ≥ 10 aux examens du Master complémentaire sans note éliminatoires (< 7).
- Obtenir l'accord écrit du Directeur de mémoire

1.3 Procédure administrative

Le calendrier de dépôt des mémoires de Master et les dates des soutenances seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et par tout autre support d'information.

1.4 Modalités d'évaluation

- Sur proposition du Directeur de mémoire, le chef de service des enseignements, des stages et de l'évaluation, en coordination avec les chefs de départements, désigne les membres du jury de soutenance du mémoire de master
- Le conseil scientifique de l'école fixe la méthode globale d'évaluation et de notation du mémoire sous la forme d'une grille de notation prenant en charge les trois (03) volets : manuscrit, exposé oral et réponses aux questions.

- Jury :

Conformément à l'Art 11 : Le jury de soutenance est composé de trois (03) à cinq (5) membres dont :

- Un président.
- Un examinateur.
- Un encadreur (rapporteur) .
- Un co-encadreur, si la réalisation du travail le nécessite.

Un second examinateur ou un membre invité éventuel peuvent être sollicités.

La soutenance consiste à se présenter, présenter son travail et répondre aux questions des membres du jury. Elle s'effectue en trois temps :

- Un exposé du candidat (dix minutes à un quart d'heure environ, selon l'appréciation du Président de jury)
- Les commentaires des membres du jury (dix minutes à un quart d'heure par membre)
- La réponse du candidat et une discussion libre avec le jury : une vingtaine de minutes.

Eléments de soutenance :

Pour le candidat, la soutenance sert :

- Mettre en valeur son travail
- Mettre en valeur les connaissances acquises pendant ses années d'études.

Pour le jury, la soutenance sert :

- Evaluer le travail du candidat ainsi que ses compétences, ses qualités de communication et sa maîtrise du projet.
- Mieux comprendre certains points présentés dans le rapport.
- Evaluer l'aptitude du candidat à exposer clairement ses idées, à justifier ses choix conceptuels, à défendre publiquement son projet et à répondre aux questions posées.

A l'issue des délibérations, le jury de soutenance du mémoire de Master décerne une des mentions suivantes, conformément à l'Article 11,

Grade	Note	Mention
A	$18 \leq N \leq 19$	Excellent
B	$16 \leq N < 18$	Très bien
C	$14 \leq N < 16$	Bien
D	$12 \leq N < 14$	Assez bien
E	$10 \leq N < 12$	Passable

NB : La mention « excellent » est décernée uniquement aux travaux publiables. A cet effet, le diplôme de Master ne pourra être délivré aux étudiants qu'après publication ou acceptation dans un journal ou dans une manifestation scientifique.

2. Rédaction du mémoire

Il est conseillé à l'étudiant de choisir un thème ou un sujet non abordé ou relativement peu étudié et maîtrisable, afin de bien le cerner, l'aboutir par un projet vétérinaire original, et pouvoir soutenir le mémoire dans la limite du temps imparti.

Il est préférable que la thématique du Master soit complémentaire à celle du projet de fin d'étude de la cinquième année proposée par le même directeur de mémoire. A cet effet, il serait plus judicieux de présenter l'ensemble du travail en deux tomes et de l'exposer au cours d'une seule et même soutenance devant le même jury d'examen.

Objectifs généraux :

- Etude d'un "thème précis" sur un "sujet original".
- Définition précise de l'objet du mémoire.
- Apporter une contribution aux connaissances sur le sujet qui pourrait être développée par d'autres étudiants.

"N'oubliez surtout pas que l'objectif du mémoire n'est pas seulement de prouver que vous avez une bonne connaissance de votre sujet. Mais il s'agit surtout de faire la preuve que vous *maîtrisez* les outils théoriques, les méthodes et les outils techniques qui vous permettront d'exposer vos choix et votre pensée originale. La notion clé est celle de **rendre votre pensée communicable, compréhensible, intelligible** par votre lecteur".

Le plagiat :

L'étudiant s'engage personnellement à éviter toute tentative de plagiat. Une formulation de ce type peut figurer au début du rapport :

« Je soussigné(e)....., déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sous toute forme de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire. Signature ».

Dans le but de faciliter l'usage ultérieur du mémoire et si possible sa publication, il est indispensable de le structurer tant dans sa forme que dans son contenu.

2.1 Mise en forme

Le mémoire doit obéir à un minimum de règles pour la mise en forme.

2.1.1 Texte

Le mémoire doit être tapé en police Times New Roman de corps 12. Aucune police fantaisiste (gothique, comique, etc.) n'est admise, sauf pour des besoins spécifiques (symboles, formules). Pour les marqueurs d'alinéas, n'utiliser que les puces, les tirets ou les chiffres. L'espacement entre chaque ligne doit être de 1,5. Le format requis est le A4. Laisser une marge suffisante pour permettre une reliure et une reprographie correctes (2,5 cm à gauche et à droite - 1,5 cm minimum en haut - 2 cm minimum en bas). Le mémoire doit être relié. L'auteur du mémoire doit bien relire, et faire relire, le texte pour éviter au maximum les fautes d'orthographe et de syntaxe.

2.1.2 Impression

Elle se fait en A4 (21 x29,7cm) vertical, uniquement en recto, relié sur la longueur. Les documents graphiques et/ou photographiques doivent être imprimés en couleur.

2.1.3 Volume

Le rapport ne doit pas dépasser les cinquante pages en tout, y compris les annexes, la bibliographie et les illustrations. La pagination doit être continue, annexes et illustrations comprises et commencer dès la première page de l'introduction. Les pages de garde et de titre sont non numérotées.

2.1.4 Page de couverture (modèle en annexe)

Elle doit être cartonnée. Y faire figurer les éléments suivants suivant cet ordre :

- République Algérienne Démocratique et Populaire
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire avec le logo
- Mémoire fin d'études et de Master vétérinaire
- Le n° d'ordre du mémoire (si pas encore connu au moment d'imprimer, ne rien mettre)
- Titre du mémoire en majuscules
- Date et session
- Nom et prénom du ou des candidats
- Nom et prénom du directeur de mémoire
- Noms et prénoms des membres du jury d'examen
- Année Universitaire

2.1.5 Dédicaces

Facultatif.

2.1.6 Remerciements

La page de remerciements est destinée aux membres du jury. Ces remerciements doivent être rédigés en termes corrects.

2.1.7 Table des matières

La table des matières est la liste des chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro) accompagnée de leurs numéros de page. La liste des documents donnés en annexes doit figurer à la fin de la table des matières.

2.1.8 Liste des tableaux et figures

Elles doivent suivre la table des matières et doivent donner la liste de toutes les illustrations (graphiques, tableaux, cartes, photos, ...) dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte. Les tables doivent donner la numérotation du document, la légende et le numéro de page.

2.1.9 Résumé et mots-clés

Un petit texte de deux paragraphes (01 page) accompagné de cinq ou six mots-clés pour situer votre travail. Le résumé doit être en Arabe, en Français et en Anglais.

2.2 Contenu

2.2.1 Introduction

Il faut présenter l'objet, la problématique, la méthodologie et le plan.

2.2.2 Développement

Il comprendra deux (ou trois) parties. Travailler l'enchaînement logique entre les parties. Le découpage en parties, sous-parties, chapitres... facilite la lecture. Dans ce cas, utiliser la numérotation classique (1., 1.1., 1.1.1., etc.).

Commencer chaque chapitre par une introduction et de le terminer par une conclusion partielle (synthèse), reprenant les principaux résultats acquis dans le chapitre.

Mettre des guillemets à chaque fois que vous faites une citation.

- **Première partie** : Il s'agira de présenter tout le développement rédigé de l'analyse, complété par les illustrations et les schémas nécessaires.

- **Deuxième partie** : Il s'agira de présenter l'ensemble des techniques expérimentales et les résultats obtenus avec la discussion.

2.2.3 Conclusion

Elle servira à résumer les principaux apports de l'étude, restituer les différentes étapes du travail conceptuel, montrer les limites et les considérations les plus générales.

3. Sources et bibliographie

La bibliographie est présentée en fin d'ouvrage sous le titre "Références bibliographiques". N'indiquer, en références bibliographiques, que les textes que vous avez lus et dont vous vous êtes servis, même si ce n'est qu'en partie. Vous pouvez compléter la bibliographie par une liste répertoriant l'iconographie qu'il s'agisse d'images, de cartes, et dessins.

3.1. Modèles de rédaction des références bibliographiques

La rédaction de la notice bibliographique dépend du type de document cité. Néanmoins, le titre du document doit être exact et complet.

Les modèles qui suivent ont été rédigés à partir de la norme internationale ISO 690:2010 (août 2010) mais il en existe d'autres. Dans tous les cas, il est important de choisir un modèle et de s'y conformer tout au long de la bibliographie.

Selon la méthode de citation bibliographique choisie dans le corps de votre thèse, les références présentées dans la bibliographie seront classées :

- soit alphabétiquement (système Harvard),
- soit par numéro croissant (système numérique, date placée après l'éditeur).

• Ouvrage papier

Modèle : Nom (s) de l'AUTEUR (s) initiale(s) prénom(s), ou ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) (Année d'édition de l'ouvrage). Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple : ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M. (dir.) (2015). La fonction venimeuse. Paris : Lavoisier, 448 p.

• Ouvrage électronique

Ajout du moyen d'accès entre crochet [en ligne], de l'URL d'accès et de la date de consultation entre crochet.

Modèle : Nom (s) de l'AUTEUR (s) initiale(s) prénom(s), ou ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) (Année d'édition de l'ouvrage). Titre de l'ouvrage [en ligne]. Numéro de l'édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, nombre de pages dans sa globalité. Disponible sur : (URL d'accès) [consulté le...(date de consultation de la référence)]

Exemple : ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M. (dir.) (2015). La fonction venimeuse [en ligne]. Paris : Lavoisier, 448 p. Disponible sur : <http://e.lavoisier.fr/produit/9782743015763> [consulté le 16 juin 2015]

• Chapitre d'ouvrage

Modèle : AUTEUR(S) initiales(s) prénom(s), EDITEUR(S) SCIENTIFIQUES(S). Titre du chapitre. In : Auteurs(s) de l'ouvrage (dir.) (Année d'édition de l'ouvrage). Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition : Éditeur commercial, pages du chapitre.

Exemple : VIDAL, N. Fonction venimeuse chez les serpents. In: ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M (dir.) (2015). La fonction venimeuse. Paris : Lavoisier, pp. 329- 334.

Ne pas répéter les noms d'auteurs après "In : " dans le cas où ceux-ci sont les auteurs du chapitre.

• Article papier

Modèle : Nom (s) de l'AUTEUR(S) Initiales(s) prénom(s) (Année de l'article). Titre de l'article. Nom de la revue, Volume (Numéro), première – dernière page de l'article.

Exemple: JENNINGS DH, PAINTER DL, MOORE MC (2004). Role of the adrenal gland in early post-hatching differentiation of alternative male phenotypes in the tree lezard (*Urosaurus ornatus*). Gen Comp Endocrinol., 135(1), pp. 81-89.

Le titre du périodique est abrégé selon la norme ISO. Vous trouverez cette information sur le Journal Citation Reports ou sur le Catalogue de la National Library of Medicine (NLM).

Au-delà de six auteurs, il est possible d'indiquer "et al." après le nom du premier auteur.

• Article électronique

Ajout du moyen d'accès entre crochet [en ligne], de l'URL d'accès et de la date de consultation entre crochet.

Modèle : Nom (s) de l'AUTEUR(S) Initiales(s) prénom(s) (Année de l'article). Titre de l'article [en ligne]. Nom de la revue, Volume (Numéro), première – dernière page de l'article. Disponible sur : (URL) [consulté le...]

Exemple : JENNINGS DH, PAINTER DL, MOORE MC (2004). Role of the adrenal gland in early post-hatching differentiation of alternative male phenotypes in the tree lezard (*Urosaurus ornatus*) [en ligne]. Gen Comp Endocrinol., 135(1), pp. 81-89. Disponible sur : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016648003002983> [consulté le 10 mai 2015]

• Thèse ou mémoire

Modèle : Nom (s) de l'AUTEUR de la thèse Initiale(s) prénom(s) (Année de soutenance). Titre de la thèse. Niveau de la thèse. Lieu de soutenance : Établissement de soutenance, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple : ROYER, E. (1992). Pharmacocinétique du toltrazuril et de ses métabolites de S-oxydation chez le rat et le mouton. Thèse de doctorat vétérinaire. Lyon : Université Claude Bernard, 45 p.

Pour les thèses de doctorat vétérinaire indiquer l'Université de soutenance :

- ENSV : Thèse de doctorat vétérinaire, Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire, Alger

- INVC : Thèse de doctorat vétérinaire, Université de Constantine, Constantine

ou : Thèse Doct. Vét., suivi du nom de l'université.

• Site internet

Modèle : Nom (s) de l'Auteur (organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle). Titre de la page d'accueil [en ligne]. URL : fournir l'adresse URL de la ressource [consulté le...]

Exemple : Université Laval. Bibliothèque. Site de la bibliothèque de l'Université Laval [en ligne], URL : <http://www.bibl.ulaval.ca/> [consulté le 8 mai 2015]

• Congrès

Modèle : ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) Initiale(s) prénom(s) ou COLLECTIVITÉ AUTEURS (Année d'édition du congrès.) Intitulé du congrès, date du congrès, lieu du congrès. Éditeur commercial, ville d'édition, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple: SMITH, R.A. (eds) (2013). Proceedings of the 46th annual conference of the American Association of Bovine Practitioners, September 19-21, 2013, Milwaukee, Wisconsin. AABP, Auburn, 234 p.

Si le congrès est en ligne, ajoutez le moyen d'accès entre crochet [en ligne], l'URL d'accès et la date de consultation entre crochet.

• Communication à un congrès

Modèle : Nom (s) de l'AUTEUR(S) de la communication Initiale(s) prénom(s). Titre de la communication. In : ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) ou COLLECTIVITÉ AUTEURS (Année d'édition du congrès.) Intitulé du congrès, date du congrès, lieu du congrès. Éditeur commercial, ville d'édition, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple: BOLINGER, J. Production records in cow-calf operations. In: SMITH, R.A. (eds) (2013). Proceedings of the 46th annual conference of the American Association of Bovine Practitioners, September 19-21, 2013, Milwaukee, Wisconsin. AABP, Auburn, 234 p.

4. Notes

Les notes servent :

- A indiquer les sources.
- A renvoyer à d'autres textes externes (cf.).
- A effectuer des citations complémentaires pour alléger le texte.
- A développer une affirmation.
- A nuancer une affirmation.
- A signaler l'aide apportée par une tierce personne.

Trois types de notes sont couramment utilisés :

- Notes en bas de page avec un chiffre ou un astérisque dans le texte et renvoi sur la même page.
- Notes en fin d'ouvrage ou de chapitre avec un chiffre dans le texte et renvoi à la fin de l'ouvrage ou du chapitre.
- Notes dans le corps du texte, mettre entre parenthèses le nom de l'auteur suivi de l'année de publication (auteur, date).

5. Conseils pratiques pour la rédaction

5.1 Mise au point du plan

- Dès le départ établir un plan préalable (différent du planning) à titre indicatif.
- Dès que vous disposez de suffisamment d'éléments, préparez le plan opérationnel de travail.
- Avant d'entamer la rédaction, établir un plan définitif de présentation du mémoire.

5.2 Les fichiers

Pour vous permettre de retrouver les références et de revenir à chaque fois aux sources de l'information, il y a lieu de tenir à jour un fichier (manuellement ou à l'aide d'un support informatique) comprenant :

- Un fichier bibliographique (les références).
- Un fichier de lecture (notes et résumés).
- Un fichier de travail (résultats d'enquêtes, relevés, comptes rendus d'activités, photos...).

5.3. La rédaction

- Choisir un logiciel de traitement de texte (de préférence Word).
- Etablir le plan du mémoire.
- Fixer la pagination des différentes parties.
- Indexer les divisions principales du texte (parties, chapitres, paragraphes).
- Multiplier les paragraphes et les sous titres.
- Eviter les phrases trop longues.
- Eviter les abréviations.
- Utiliser les ponctuations pour rythmer le texte.
- Définir les termes utilisés dans le corps du texte ou en notes.

6. Définitions des notions fondamentales

Méthode : Etymologiquement : "poursuite", effort pour atteindre une fin. L'acception la plus courante : programme réglant d'avance une suite d'opérations à accomplir et signalant certains errements à éviter pour atteindre un résultat ou un objectif.

"Ensemble de démarches raisonnées, suivies, pour parvenir à un but" (Le petit Robert)

Hypothèse : Proposition reçue, sans égard de savoir si elle est vraie ou fautive. Conjecture douteuse, mais vraisemblable qui anticipe sur la connaissance et qui est destinée à être ultérieurement vérifiée.

"Conjecture concernant l'explication ou la possibilité d'un événement" "Proposition ... admise provisoirement avant d'être soumise au contrôle de l'expérience" (Le petit Robert)

Problématique : Une fois le thème fixé, la problématisation est le moment initial de tout travail de recherche. C'est la formulation du questionnement, la problématique correspond à "l'art ou la science de poser les problèmes." . Il s'agit de l'approche qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés.

Une problématique est donc un ensemble de questions reliant des mots-concepts. Il convient de définir ces mots-concepts à l'aide d'ouvrages de référence en indiquant les inflexions que vous donnez à leur définition en fonction du terrain auquel vous êtes confronté et des hypothèses que vous avancez.

Expliquez comment vous comptez y répondre, présentez votre plan en fonction des questions que vous vous êtes posées.

ANNEXES

Fiche d'engagement et d'encadrement des projets de fin d'études et de Master
Année Universitaire :.....

Je Soussigné (e), Mme, Mr :.....

Grade : Professeur, MCA, MCB, MAA

Organisme Employeur :.....

Adresse Professionnelle :.....

Téléphone :.....

Après avoir pris connaissance des procédures et modalités de conduite des **projets de fin d'études et du Master de l'ENSV** en application à l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire, m'engage à encadrer les travaux de ou des étudiants (es) :

Désignation	Noms et prénoms
Etudiant (e)	
Etudiant (e)	

Sous le Thème principal:

--

le Thème complémentaire:

--

Date :.....

Nom et la Signature du Promoteur

PROCES VERBAL DE SOUTENANCE DE MEMOIRE DE MASTER
ANNEE UNIVERSITAIRE Date.....

L'ETUDIANT (e) :
 Matricule :
 Nom : Prénom :
 Né (e) le / /
 Intitulé du Sujet :

--

Jury	Nom et Prénom	Grade	Lieu d'exercice	Signature
Président (e)				
Promoteur				
Examineur				
Examineur				

Décision : Après audition et délibération, le Jury accorde à l'étudiant (e) l'appréciation suivante :

Et décerne la mention : **Passable** **Assez bien** **Bien**

10-12	12-14	14-16
-------	-------	-------

Très Bien **Excellent**

16-18	> 18
-------	------

Signature du Président de Jury

Signature de La Direction des Etudes



Je Soussigné Président de Jury :.....
Certifie que l'étudiant (e) :.....
.....
a (ont) apporté les corrections au document final intitulé :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Conformément aux recommandations du Jury avant le dépôt de trois (03) exemplaires, un CD, en format PDF en un seul fichier à la Bibliothèque de l'ENSV.

Alger le :.....

Accord du Promoteur

le Président de Jury

Cachet PFE

**Autorisation de Soutenance de l'encadreur
(À remettre avec le mémoire de MASTER)**

Année Universitaire :.....

L'encadreur du Master:.....

Etablissement du Promoteur du Master:.....

Appréciation du Promoteur (cocher une case pour chaque critère)

Sérieux : Très Satisfait Satisfait Insuffisant Très insuffisant

Compétence : Très Satisfait Satisfait Insuffisant Très insuffisant

Avancement du Travail des PFE Master:

Très Satisfait Satisfait Insuffisant Très insuffisant

Rédaction et Présentation du Rapport :

Très Satisfait Satisfait Insuffisant Très insuffisant

Je Soussigné M^{me}, M^{elle}, M^r :.....

Autorise le ou les Etudiants dont le nom ou les noms sont cités ci-dessous :.....

Désignation	NOM ET PRENOM	Matricule
Etudiant (e)		
Etudiant (e)		
Etudiant (e)		

A Soutenir le Projet de Masterayant pour le Thème :

.....

Date :.....

Nom et la Signature du Promoteur

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire



Domaine : Sciences de la nature et de la vie
Filière : Sciences vétérinaires

Mémoire de fin d'études

Pour l'obtention du diplôme de Docteur

en

Médecine vétérinaire

THEME

Présenté par :

Mr /Melle

Mr/Melle

Soutenu publiquement, le

Mme /Mr

Mme /Mr

Mme /Mr

Mme /Mr

juin 202.. devant le jury :

MCA ou MCB (ENSV)

MAA, MCA ou MCB
(ENSV)

MCA ou MCB (ENSV)

MCA ou MCB (ENSV)

Président (e)

Examineur (trice)

Promoteur (trice)

Co-Promoteur (trice)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire



Domaine : Sciences de la nature et de la vie
Filière : Sciences vétérinaires

Mémoire de fin d'études

Pour l'obtention du diplôme de Master

en

Médecine vétérinaire

THEME

Présenté par :

Mr /Melle

Mr/Melle

Soutenu publiquement, le Juin 202.. devant le jury :

Mme /Mr

MCA ou MCB (ENSV)

Président (e)

Mme /Mr

MAA, MCA ou MCB (ENSV)

Examineur (trice)

Mme /Mr

MCA ou MCB (ENSV)

Promoteur (trice)

Mme /Mr

MCA ou MCB (ENSV)

Co-Promoteur (trice)

